

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Optigest Patrimoine (Part I)

Nom de l'initiateur du PRIIP: Optigestion - 39 avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris

Code ISIN: FR0011170133

Site web de l'initiateur du PRIIP: <http://www.optigestion.com>

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter le +33 1 73 11 00

00.

Optigestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle d'Optigestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Date de publication du document d'informations clés: 28/03/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type : Ce produit est un FCP (Fonds Commun de Placement) de droit français, relevant de la Directive Européenne n°2009/65/CE et appartenant à la catégorie des OPCVM (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières).

Durée : Le fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été créé le 08/06/2001.

Objectifs : La gestion vise à obtenir une performance supérieure à l'indicateur de référence composé à 50% de l'indice MSCI All Country World Index (ACWI) en euros, dividendes nets réinvestis, et à 50% de l'indice FTSE WGBI All Maturities en euros, coupons nets réinvestis.

Optigest Patrimoine est un FCP qui est géré de manière discrétionnaire avec une politique active d'allocation d'actifs investis en valeurs internationales.

Le portefeuille du FCP est investi :

- jusqu'à 100% de son actif net en OPCVM ou en UCITS ETF de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10 % de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement,

- et jusqu'à 30% en FIA de droit français, en FIA établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article .214-13 du Co Monétaire et Financier. Le portefeuille du FCP est exposé :

- de 0 à 70% en direct ou via des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement, en actions françaises ou internationales de toutes tailles, tous secteurs et de toutes zones géographiques ; l'exposition aux petites capitalisations boursières n'excèdera pas 12% de l'actif net ;

- de 30% à 100%, en direct ou via des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement, en obligations et autres titres de créances français et internationaux. La notation de ces produits est au minimum « Investment Grade » ou jugée équivalente par la société de gestion, les titres spéculatifs ou jugés équivalents par la société de gestion représentant un maximum de 20%. La répartition dette privée/dette publique est à la discrétion du gérant. Le fonds est géré dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt (variation du prix d'un emprunt en fonction de la variation de 1% des taux d'intérêt) comprise entre -5 et 10.

- En raison des circonstances et à titre de couverture, le fonds commun de placement pourra donc être investi à 100% de l'actif net en produits moné-

taires.

Le FCP peut être exposé, via des UCITS ETF, OPCVM ou FIA, aux obligations convertibles, à hauteur de 20% maximum de son actif net.

Le FCP peut être exposé, via des UCITS ETF, OPCVM ou FIA, aux marchés des métaux précieux, notamment l'or, à hauteur de 10% maximum de son actif net.

L'exposition aux pays émergents n'excèdera pas 30% de l'actif net du fonds.

Le FCP est exposé au risque de change à hauteur de 100% de l'actif net.

Le FCP peut utiliser des instruments dérivés afin de couvrir le portefeuille aux risques actions, de taux et/ou de change. Le FCP n'a pas vocation à être surexposé.

Les risques en matière de durabilité ne sont pas pris en considération dans les décisions d'investissement au sein de ce support.

Affectation des résultats : Capitalisation

Conditions de souscription et de rachat : Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chez le dépositaire, chaque vendredi ouvré à Paris (J) avant 11h30, Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (J). La valeur liquidative est calculée chaque vendredi de bourse ouvré, ou si ce jour est un jour férié légal en France ou un jour de fermeture de la bourse de Paris, le jour ouvré précédent. L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande chaque jour de calcul de la valeur liquidative, avant 11h30.

Investisseurs de détail visés : Ce produit est recommandé pour les investisseurs individuels possédant des connaissances financières de base et peu ou pas d'expérience d'investissement dans le produit ou dans des produits similaires, comprenant qu'ils prennent le risque de perdre tout ou partie du capital investi, cherchant à accroître la valeur de leur investissement au cours de la durée de détention recommandée.

Autres informations : Le dépositaire est Crédit Industriel et Commercial (CIC). Des informations plus détaillées sur ce fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que les derniers rapports périodiques et la valeur liquidative peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion ou en ligne à l'adresse www.optigestion.com

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 années.

Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour une durée supérieure à 3 ans.

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'expiration de ce délai, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce fonds dans la classe de risque 3 sur 7, qui est « une classe de risque entre basse et moyenne ».

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau « entre faible et moyen » et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, « il est peu probable » que la valeur liquidative du fonds en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.



Optigestion

Scénarios de performance

Période de détention recommandée : 3 ans
Investissement de 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 3 ans. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 340 EUR	6 600 EUR
	Rendement annuel moyen	-36,63%	-12,93%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 720 EUR	9 460 EUR
	Rendement annuel moyen	-12,78%	-1,84%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 250 EUR	11 060 EUR
	Rendement annuel moyen	2,46%	3,41%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 250 EUR	12 450 EUR
	Rendement annuel moyen	22,49%	7,56%

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance médiane de ce produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre avril 2015 et avril 2018.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre août 2014 et septembre 2017.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2018 et décembre 2021.

Les scénarios de performance ont été calculés d'après l'historique de performance du fonds.

Il est facile de sortir de ce produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant la période de détention recommandée.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Optigestion n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte d'Optigestion. En cas de défaillance d'Optigestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour deux périodes de détention différentes. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	259 EUR	643 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	2,60%	2,0% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Coûts d'entrée	100 EUR	1,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.
	Coûts de sortie	0 EUR	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.
Coûts récurrents	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	117 EUR	1,2% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
	Coûts de transaction	43 EUR	0,4% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions	Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	0 EUR	Le calcul s'applique à chaque date d'établissement de la valeur liquidative selon les modalités suivantes : 10% de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de l'indicateur de référence 50% de l'indice MSCI All Country World Index (ACWI) en euros, dividendes nets réinvestis, et à 50% de l'indice FTSE WGBI All Maturities en euros, coupons nets réinvestis, même si cette performance est négative ; 0,00% de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.

Période de détention recommandée : 3 ans

Etant donné la nature des placements sous-jacents de l'OPCVM, une période de détention minimale de 3 ans est recommandée. Vous avez la possibilité de sortir totalement ou partiellement, tous les jours normalement ouverts en France. Veuillez vous référer à la section « Modalités de souscription et de rachat » du prospectus de l'OPCVM.

Un mécanisme de plafonnement des rachats « Gates » peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Mécanisme de plafonnement des rachats Gates » du prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site internet: www.optigestion.com.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une réclamation à formuler, vous pouvez la soumettre par écrit des manières suivantes :

Par courrier à l'adresse suivante :

Optigestion
Service clients
39, avenue Pierre 1er de Serbie
75008 Paris
France

Par e-mail à l'adresse suivante : reclamations@optigestion.com

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées de l'OPCVM ainsi que les calculs des scénarios de performances passées sont disponibles à partir de la fiche de synthèse de l'OPC sur le site "<http://www.optigestion.com>". Les données relatives aux performances passées sont présentées pour une période de 10 années.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

La responsabilité d'OPTIGESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPC.